

ANARCHOSYNDICALISME!

2 EUROS

N°111 /// MARS - AVRIL 2009 /// ISSN 1240 /// CCPAP 0911 G 89086

UN PARFUM DE FIN DE REGNE



CRISE SOCIETALE :

COMMENT FINISSENT LES TYRANNIES ? _ ICI & LÀ-BAS :
GUYANE, MARTINIQUE, GUADELOUPE _

EXPLOITATION :

MAISONS DE RETRAITE, LE SCANDALE CONTINUE _
REFORME DE LA CONVENTION COLLECTIVE 66 : QUELS
SONT LES ENJEUX ? _ DUR, LA GRÈVE DANS LE PRIVÉ _

FLICAGE :

ADIEU EDVIGE, BONJOUR EDVIRSP ! _

SOLIDARITE INTERNATIONALE :

GRÈCE : VERS UN MOUVEMENT EN PROFONDEUR _ EN
FRANCE IL EMPRISONNE, EN RUSSIE IL ASSASSINE _

IDEES :

ETAT ET SOCIETE _ L'INSTRUCTION C'EST COMME LA
LIBERTE, ELLE NE SE DONNE PAS, ELLE SE PREND _

ET AUSSI :

LUIS ANDRES EDO _ CENETISEMENT VOTRE
TRAFFIC D'ENFANTS AUX USA _

C.N.T - A.I.T

RESISTANCE POPULAIRE AUTONOME

Anarchosyndicalisme !

7, rue St Rémésy,
31000 Toulouse.
Tel : 05 61 52 86 48

ABONNEMENT UN AN

Tarif normal : 10 euros
Abonnement de soutien :
20 euros ou plus

Libellez les chèques à :

CDES
CCP 3 087 21 H Toulouse

**POUR SAVOIR
SI VOUS ÊTES À JOUR :**

Le numéro qui figure en bas de la bande-adresse est le dernier numéro compris dans votre abonnement.

Si ce numéro est inférieur au numéro de publication qui figure sur la couverture, vous êtes en retard.

Si votre abonnement est à jour, ne tenez pas compte des prospectus de relance qui peuvent être insérés automatiquement dans le journal.

Anarchosyndicalisme ! est adressé gratuitement sur demande aux prisonniers.

**POUR DIFFUSER
ANARCHOSYNDICALISME !
AUTOUR DE VOUS**

Vous pouvez recevoir plusieurs exemplaires pour les diffuser. Prenez contact avec le journal pour les modalités pratiques.

Les articles et des
infos en ligne sur les sites /

<http://cnt-ait-toulouse.fr>

<http://cnt-ait.info>
(CNT-AIT de Paris-Nord)

<http://cnt.ait.caen.free.fr/>
(avec forum)

Ce journal est rédigé, mis en page,
assemblé par des militants, salariés
ou chômeurs.

Directeur : J. Pastor

FIN DE REGNE

Cinq mois après la très médiatique chute de la banque Lhemann Brothers et la vaste escroquerie qui s'en est suivie, c'est-à-dire le racket organisé contre les populations pour renflouer les caisses des financiers à coups de milliers de milliards ; cinq mois après les premières vagues de destructions massives d'emploi consécutives à ces escroqueries boursières majeures ; cinq mois après que les gouvernements de tous les pays aient commencé à nous seriner à demi-mot que, pour nous, les perspectives ne sont que "de la sueur et des larmes" ; cinq mois donc après tout ça, les directions syndicales ont appelé - enfin, auront pensé certains - à faire quelque chose : une "journée de mobilisation" le 29 janvier 2009. Elles ont annoncé une autre "grande journée" pour le 19 mars...

On pourrait épiloguer longuement sur le fond de l'appel unitaire pondu par les chefs syndicaux. En écrivant que les "seules lois du marché ne peuvent régler tous les problèmes" ils font comme si ce n'étaient pas ces lois qui les créent, justement, les problèmes ! Mais s'appesantir sur ces gesticulations bureaucratiques aussi tardives qu'ineptes est inutile, cela, même si nous savons qu'il reste encore des personnes sensibles à leurs discours (même s'il y en a de moins en moins) et que beaucoup n'auront retenu qu'une seule chose : "Le 29 janvier (ou le 19 mars), c'est important" et cela parce qu'on est "tous ensemble"...

Nous, nous affirmons que quels que soient les "résultats" de ces journées, de ces "mobilisations" (dont les mobilisateurs espèrent bien qu'elles ne meneront à rien d'essentiel), il est indispensable, surtout et avant tout, que les luttes apparues depuis quelques mois de façon autonome (débrayages sauvages à Airbus, mouvements de lycéens, autoréductions ici ou là, résistances de salariés...) s'amplifient. Face à l'unité politico-syndicale qui englobe jusqu'aux patrons (comme à Albi ou en Guyane) et pour laquelle l'objectif réel est de préparer le terrain électoral, ce qu'il nous faut construire, c'est la solidarité des luttes autonomes de classe.

Dans une ambiance qui commence à sentir la "fin de règne", les privilèges éhontés des puissants, leurs escroqueries boursières tout comme leurs spéculations sur les aliments de base (riz, maïs,...) entraînent des conséquences effroyables pour la planète et pour les populations. Les pollutions, disparitions d'espèces, famines, épidémies... qu'ils provoquent constituent autant de véritables crimes contre l'humanité.

Quand un système est aussi criminel, c'est à la population de s'organiser pour reprendre en main les moyens nécessaires à la construction d'une société nouvelle.

Il est temps de balayer l'exploitation capitaliste, l'oppression étatique et leur insupportable discours.

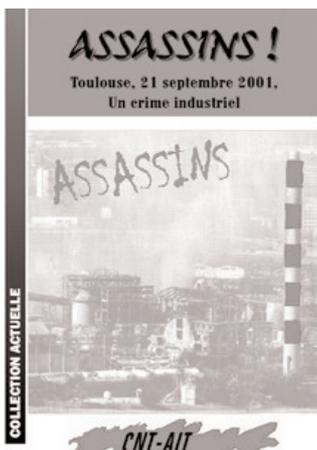


Que faire ?

Le réseau fédéral de la CNT-AIT offre de nombreuses possibilités d'activités pour l'anarchosyndicalisme. De chacun selon ses capacités, à chacun selon ses besoins !

Lire et diffuser

● Au moment où s'ouvre le procès de l'explosion de l'usine AZF La Grande Paroisse (Elf-Total-Fina), catastrophe technologique survenue à Toulouse le 21 septembre 2001, la CNT-AIT réédite un ensemble de textes, publiés à l'époque dans sa presse par des militants du lieu, en particulier sur les conséquences sociétales et la gestion de la crise, afin de "rafraîchir" les mémoires. 5 euros port compris. Chèques à l'ordre de la CNT-AIT (pour des diffusions, nous consulter).



● "Pstandzaaier - Grain de révolte". Le n° 3 (20 pages) du bulletin trans-frontalier et totalement bilingue de la CNT-AIT de Vlaandere, Henegouwen Rijsel, Lille, Hainaut-Flandres vient de sortir. On peut se le procurer auprès de : cnt.ait.lille@no-log.org

CNT-AIT

Rijsel-Henegouwen-Vlaanderen
Lille-Hainaut-Flandres

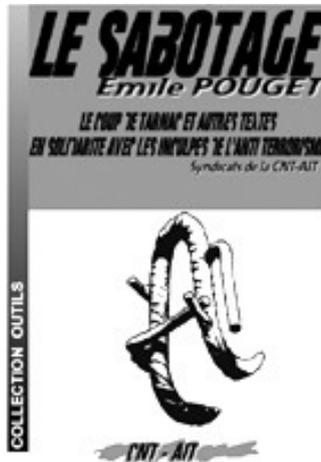
pstandzaaier



Grain de révolte

N°3

<http://cnt-ait.be>
cnt-ait.lille@no-log.org



● Le sabotage d'Emile Pouget. Nous avons réédité ce classique de l'anarchosyndicalisme, écrit voici un siècle, augmenté de textes en relation avec l'affaire de Tamac, en solidarité avec les inculpés. On peut la commander pour 5 euros (chèques à l'ordre de CNT-AIT, 108 rue Darnémont, 75018 Paris). Les bénéfices seront reversés au Comité de soutien de Tamac.

● Vient également de paraître le 1er numéro de 2009 de "Espoir", bulletin de 12 pages publié par la CNT-AIT de Paris.



● Le dynamique journal de la section portugaise de l'AIT est disponible sur les tables de presse de Toulouse pour les lecteurs de langue portugaise. On peut également se le procurer en le téléchargeant sur le site <http://ait-sp.blogspot.com>

Débattre, discuter

● **Mercredi 11 mars, 2 rue St Jean, 20 h 30, Toulouse : Quelles perspectives ?** Dans le contexte actuel de faillite du système et de développement des luttes, révoltes, collectifs de base mais aussi alors que l'on voit se mettre en place les stratégies de canalisation politico-syndicales, la question des perspectives se pose à tout le mouvement social. A partir de quelques exemples concrets, la CNT-AIT développera le point de vue de l'anarchosyndicalisme.

● **Judi 16 avril, 20 h 30, 8 impasse Saint Aubin, Toulouse,** la CNT-AIT vous invite à la découverte de l'œuvre d'**Anton Pannekoek**, un des représentants du ce que

l'on a dénommé "conseillisme". Marxiste, la pensée de Pannekoek dépasse toutefois le cadre étriqué qui est souvent l'apanage de ce courant. Il fut un des premiers à combattre l'autoritarisme du léninisme, fidèle en cela à sa conviction de la nécessaire action autonome du prolétariat. Son principal ouvrage, "Les conseils ouvriers" est un des premiers à définir de manière précise les formes et buts de ce mode d'organisation du prolétariat. Lors de la soirée, nous présenterons la pensée de Pannekoek, son originalité et ses apports, les critiques que l'on peut y faire puis nous débattrons des formes de la lutte des classes, de l'autonomie et des organisations.

Echanger, participer

● Prendre contact avec le syndicat le plus proche
● S'abonner, à ce journal, le diffuser autour de soi (cf p 2)
● S'abonner à la liste de diffusion internet : <http://liste.cnt-ait.info>
Elle vous permet de rester au courant et en liaison avec nous. C'est gratuit.

● Tchat sur le forum de la CNT-AIT de Caen <http://cnt.ait.caen.free.fr/forum/>
● Ecouter et faire écouter de textes : AnarSonore.free.fr
Enrichir cette bibliothèque sonore libertaire en enregistrant de nouveaux textes (classiques,...)

Passer nous voir

● A Montauban : les samedis : le matin (10h15 à 12h) au marché du jardin des plantes, l'après midi (16h à 18h) au local. Permanence également les mercredis de 18 à 20 h toujours au local : Passage de la Comédie (entrée par le 10, rue de la Comédie).

● Toulouse : CNT-AIT, 7 rue St rémésy 31000. Permanences tous les samedi 17 h. Egalement le dimanche en fin de matin. Tables de presses périodiques dans les quartiers.

● Quercy-Rouergue, autres départements de Midi-

Pyrénées : écrire au journal qui transmettra.

● Perpignan: CNT-AIT, 9 rue Duchalmeau 66000
Permanences le Samedi après-midi à partir de 15h.

● Caen : BP 2010, 14089 Caen Cédex. Table de presse chaque dimanche au marché, tous les mercredis sur le Campus 1 (sous la galerie vitrée).

● Paris : CNT-AIT, 108 rue Darnémont 75018. Tables de presses régulières dans les XIX et XVIIIème arrondissement.

● Lyon : CNT-AIT, c/o Librairie la Gryffe, 5 rue Sébastien Gryffe, 69007.

TRAFFIC D'ENFANTS AUX USA

Deux juges de Pennsylvanie ont envoyé des centaines d'enfants et d'adolescents en prison entre 2000 et 2007, non pas pour des prunes (même si ces enfants n'avaient rien fait) mais pour l'énorme somme de 2,6 millions de dollars. Ces pots-de-vin étaient versés par les deux entreprises gérant des prisons privées pour enfants de leur comté. Les juges, Mark Ciavarella et Michael Cohahan, c'est leur nom, ont tous deux plaidé coupables et reconnu avoir "conclu un accord pour garantir la fourniture (!) de jeunes délinquants" auprès d'une société privée d'exploitation de prisons, PA Child Care (Pittston, Pennsylvanie) et de sa société jumelle, Western PA Child Care.

En décembre 2002, les deux juges du comté de Luzerne en Pennsylvanie, faisant preuve d'un bel humanisme demandent et obtiennent la fermeture du centre de détention juvénile de leur comté, au motif qu'il était trop vétuste. Et là, les choses se mettent en place vite fait bien fait : deux prisons privées ouvrent. A partir de 2003, lorsqu'un jeune est condamné, il est envoyé "dans le privé". Et, chaque fois qu'un de ces défenseurs de la morale et de la société envoyait un jeune dans ces centres, l'entreprise gestionnaire de l'établissement recevait des fonds de la part du comté (pour couvrir les frais d'incarcération), plus ce qu'était obligé de payer la famille. Quant au juge, il n'était pas oublié et il recevait sa "ristourne". Autrement dit, plus le nombre d'enfants incarcérés était grand, plus les rentrées des entreprises et les pots-de-vin reversés aux juges augmentaient.

Pour assurer une bonne rentabilité, les deux juges n'y allaient pas de main morte : un chahut de cour d'école, trois mois de taule. Un chapardage de quatre euros, neuf mois ferme. Et le reste à l'avenant.

Au total, les deux juges ont déclaré "coupables" plus de 5.000 adolescents de 13 à 18 ans et envoyé en prison plus de 2000 d'entre eux. Un vrai trafic d'enfants qui a permis aux propriétaires de PA Child Care d'encaisser 58 millions de dollars. L'un des deux hommes qui leur remettaient les pots-de-vin, Robert Powell, est copropriétaire des deux centres en question. Les deux centres appartiennent aussi à un certain Greg Zappala,

dont le frère, Stephen, est le président de la Cour (avocat) du comté voisin d'Allegheny... Que du beau linge. Bien que ce dernier, à l'instar des deux juges condamnés, envoie aussi des jeunes dans les prisons appartenant à son frère, il a jusqu'à présent démenti avoir le moindre "conflit d'intérêt". Est-on vraiment obligé de le croire ?

En reconnaissant leur culpabilité, les deux juges restent en liberté en échange d'une caution d'un million de dollars (moins de la moitié des pots-de-vin perçus). Pendant que ces salopards sont en liberté, les jeunes restent en prison, entre les mains des gestionnaires corrompus. C'est la justice rendue sur les terres du capitalisme : tu mets des enfants en taule sans autre raison que de toucher une prime illégale, mais tu fais partie des puissants, tu restes donc libre et tu auras droit à un "procès équitable" (éventuellement, "arrangé") ; tu as 13 ans, tu viens d'un milieu très modeste, alors tu restes en taule pour avoir dérobé un flacon de muscade à 4 dollars (9 mois de prison, par exemple).

Au delà des deux juges, comment ne pas souligner que, pour que cet écoeurant trafic d'enfant puisse s'épanouir à une telle échelle et pendant tant d'années, il fallait de solides complicités ? A qui fera-t-on croire que les procureurs, les flics, le personnel du tribunal, les personnels pénitentiaire bref, les centaines de personnes qui font tourner la machine juridico-policrière du comté n'ont rien vu ? Comment, non plus, ne pas constater que "Quand on construit des prisons, c'est pour les remplir", et encore plus cynique que, "S'il n'y a pas de assez de "délinquants" : on les fabrique". Et comment ne pas penser à la situation française : d'une part les privatisations qui transforment les détenus en "marché", d'autre part la volonté de politiques, comme ceux de la commission Varinard, lourdement appuyée par l'ex-ministre des sceaux Rachida Dati, d'avoir le droit de jeter en prison des enfants de 12 ans. Comme le reconnaissent eux-mêmes les juges Mark Ciavarella et Michael Cohahan, "les jeunes étaient des cibles faciles". Et, les prendre dès 12 ans, ça facilite encore plus le "travail".

